

Programme de formation

Propriété intellectuelle, droits et contrats de l'audiovisuel

Objectifs :

Les intermittents du spectacle et les artistes auteurs sont comme des artisans, porteurs de compétences « métiers » qu'ils ont la nécessité de développer. Mais ils sont également porteurs de projets, de leur projet, très personnel souvent. Ils ont la nécessité absolue de développer alors des compétences dites transversales. Parmi ces compétences, celles liées aux aspects contractuels et aux droits d'auteurs sont certainement celles qui sont prioritaires.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- différencier les catégories de droits attachés aux œuvres
- comprendre les droits voisins des artistes interprètes, des diffuseurs ou des producteurs
- distinguer le rôle de chaque interlocuteur en matière de gestion et d'autorisation
- identifier les types de contrats, en comprendre les clauses et évaluer les risques
- appréhender le fonctionnement des sociétés civiles de gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins
- comprendre et analyser une proposition de contrat

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse principalement aux Intermittents du spectacle et aux artistes-auteurs porteurs de projets artistiques ou culturels dans l'audiovisuel. Pas de prérequis spécifiques si ce ne sont des prérequis de niveau global et de positionnement professionnel qui sont analysés lors des entretiens de sélection des candidats.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation combine apports de connaissances théoriques, et exercices pratiques en sous-groupes. Elle laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences et propose des mises en perspective des pratiques professionnelles des participants. Cette formation est centrée sur l'analyse, le commentaire, la critique et la mise en perspective des contrats habituellement pratiqués par les participants, y compris le cas échéant des contrats types. A partir de ces études de cas sont retracés les grands principes et les logiques de rédaction des contrats.

Durée :

35 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Comprendre le régime du droit d'auteur
la définition d'une œuvre de l'esprit
la protection des œuvres : contenu et exercice des droits
les sociétés civiles de gestion des droits
le droit moral : crédits, conservation des œuvres

Identifier les auteurs et les modalités de protection d'une œuvre
l'absence de protection des idées
la condition d'originalité
les formalités de dépôt aux fins de preuve
la durée de protection

Apprécier la spécificité des œuvres dites collectives, collaboratives ou participatives
qualification et gestion du droit d'auteur
les droits voisins et les droits à l'image
la durée des protections

Qualifier les droits d'auteur en jeu et leurs modalités d'exercice
les droits moraux
les droits patrimoniaux
les exceptions aux droits
les œuvres créées par plusieurs auteurs
les œuvres de commande
les œuvres de salariés
les œuvres de fonctionnaires

Identifier la protection au titre des droits voisins
l'artiste interprète ou l'artiste de complément
le producteur
la durée de protection

Qualifier les droits voisins en jeu et leurs modalités d'exercice
les droits patrimoniaux des artistes interprètes
les droits moraux des artistes interprètes
les droits patrimoniaux des producteurs
les artistes principaux et les autres artistes
les coproductions

Appréhender la gestion collective
le statut des sociétés de gestion collective
le champ d'intervention des sociétés en activité
les droits et obligations

Lire les contrats et en apprécier les risques
les contrats individuels
les relations avec les sociétés de gestion collective
les aspects internationaux

Comprendre les enjeux contractuels de la captation audiovisuelle de spectacle
le contrat de coproduction audiovisuelle
le contrat de réalisateur
les points de négociation

Distinguer entre phonogramme et fixation audiovisuelle ou vidéogramme
la définition légale
les différences de régimes juridiques
le phonogramme publié à des fins de commerce

Lire un contrat de production audiovisuelle
la production de fictions
la captation de spectacles
les vidéos
la synchronisation de phonogrammes dans des vidéogrammes

Mieux lire les contrats et en apprécier les risques – les obligations et les engagements des auteurs et des diffuseurs
les principales clauses
commande, exposition, édition, cession de droits, résidence...
les relations avec un artiste représenté par une galerie ou une agence
les clauses essentielles : cas d'adhésion à une SPRD, cession des droits d'auteur, financement et propriété des reproductions, assurance, transport des œuvres,...
la distinction de la propriété matérielle d'une œuvre de la propriété intellectuelle
les motifs d'illégalité ou de contestation

Identifier le périmètre des activités des artistes
les distinctions avec le régime des salariés
l'activité principale, l'activité accessoire : la circulaire du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités accessoires
les collectifs : association, collectif informel...

Etudes de cas et cas particuliers
travail sur le cas des participants
réponses aux questions des participants
illustrations à partir des exemples des stagiaires

Appréhender le régime social des artistes auteurs
les organismes chargés du régime des auteurs pour le compte de la sécurité sociale
la distinction entre AGESEA et Maison des Artistes
les champs de compétences et les prérogatives de l'AGESEA et Maison des Artistes
l'exercice simultané d'activités relevant de différents statuts
la circulaire du 16 février 2011 relative aux revenus tirés d'activités accessoires

Poser les bases d'une négociation
identifier les objectifs prioritaires
lister des arguments clés
fixer une stratégie de négociation

Evaluation des acquis
tests et quizz
questions et réponses

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Webographies, textes, exemples de documents, dès leur inscription et plusieurs semaines après la fin de la formation, les stagiaires bénéficient d'un accès à un espace numérique, lieu d'échanges entre eux et le formateur ou la formatrice. Cet espace permet une relation pédagogique dans la durée : avant, pour se préparer, pendant, pour travailler et après la formation, pour élaborer, appliquer et enrichir les acquis. C'est aussi un lieu d'échanges entre l'équipe de l'AGECIF et les stagiaires.